



**RETOURNER LES SOUMISSIONS À /
RETURN BIDS TO :**

**Module de réception des soumissions de
l'Agence Parcs Canada, Service national de
passation de marchés**

TÉLÉCOPIEUR : 1-877-558-2349

Courriel de soumission / Bid Email :
pc.soumissionsami-bidsrpc.pc@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés

APPEL D'OFFRES
INVITATION TO TENDER

Proposition à : l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Opérations des approvisionnements
Cornwall, Ontario, K6H 6S2

Title-Sujet <u>Réfection des systèmes de services publics du parc national Terra-Nova, phase 3.</u>		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P468-21-0058/A		Date: 29 juin 2021
GETS Reference No. – No de référence de SEAG - PW-21-00961692		Client Ref. No. – No. de réf du client 1716
Solicitation Closes – L'invitation prend fin :		
at – à 14h00	on – le 2021–07-15	Time Zone - Fuseau horaire EDT - HAE
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: Adresser toute demande de renseignements à : Sheldon Lalonde (sheldon.lalonde@canada.ca)		
Telephone No. - No de téléphone 343-585-3836		Fax No. – No de télécopieur 1-877-558-2349
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction:		
See Herein – Voir aux présentes		

**TO BE COMPLETED BY THE BIDDER
À ÊTRE COMPLÉTÉ PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Titale - Titre	
Telephone No. - N° de téléphone: _____	
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____	
Signature	Date

INVITATION À SOUMISSIONNER

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

LES OFFRES REÇUES PAR FAX ET PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SERONT ACCEPTÉES COMME OFFICIELLES.

LES OFFRES REÇUES EN PERSONNE OU PAR COURRIER NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

La seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres est pc.soumissionsami-bidsrpc.pc@canada.ca. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à une adresse électronique autre que pc.soumissionsami-bidsrpc.pc@canada.ca ne seront pas acceptées.

La seule transmission par télécopieur acceptable pour les réponses aux demandes de soumissions est le **1-877-558-2349**.

La taille maximale du fichier de courrier électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir est de 15 mégaoctets. Le soumissionnaire est responsable de toute erreur attribuable à la transmission ou à la réception de l'offre envoyée par courriel en raison de la taille du fichier.

Le soumissionnaire doit être conscient de la taille du courriel dans son ensemble, et pas seulement des pièces jointes. Veuillez prendre en considération que certaines pièces jointes, lorsqu'elles sont envoyées, peuvent être redimensionnées pendant le transfert du courriel. Si la taille de l'e-mail est trop importante, le soumissionnaire doit envoyer l'offre dans plusieurs e-mails correctement étiquetés avec le numéro de la demande, le nom du projet, et indiquer combien de courriels sont inclus (ex. 1 de 2).

Les courriels contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés. Les documents d'appel d'offres doivent être envoyés sous forme de pièces jointes aux courriels.

RÉVISIONS DES GARANTIES DE SOUMISSION ET CONTRACTUELLES

Les soumissionnaires sont informés que les exigences relatives à la présentation des garanties ont été révisées. Les soumissionnaires doivent soumettre leurs garanties conformément aux instructions révisées, comme indiqué ci-dessous.

- IG08 du R2710T a été modifié, voir IP05 Exigences en matière de garantie de soumission.
- CG9.2.2 du R2890D a été modifiée, voir CS06 Types et montants de la garantie contractuelle.

SOUMISSIONS À DEUX SOUMISSIONS

Les soumissions doivent être présentées respectant un processus à « deux soumissions ». Consulter l'IP04 aux Instructions particulières aux soumissionnaires.

DÉPÔT DIRECT

Le gouvernement du Canada a remplacé les chèques par des paiements par dépôt direct, un transfert électronique des fonds déposés directement dans un compte bancaire. Les nouveaux fournisseurs à qui un contrat a été attribué devront enregistrer leurs informations de dépôt direct auprès de Parcs Canada pour recevoir le paiement.

Des informations complémentaires sur cette initiative du gouvernement du Canada sont disponibles à :
<http://www.depotdirect.gc.ca>

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01	Documents de soumission
IP02	Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
IP03	Visite optionnelle des lieux
IP04	Livraison des soumissions
IP05	Révision des soumissions
IP06	Exigences relatives à la garantie de soumission
IP07	Ouverture des soumissions / Évaluation
IP08	Établissement de la soumission
IP09	Fonds insuffisants
IP10	Compte rendu
IP11	Période de validité des soumissions
IP12	Documents de construction
IP13	Sites Web

R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES - SERVICES DE CONSTRUCTION - EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION (IG) (2021-04-01)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site Web

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

IG01	Dispositions relatives à l'intégrité - soumission
IG02	La soumission
IG03	Identité ou capacité civile du soumissionnaire
IG04	Taxes applicables
IG05	Frais d'immobilisation
IG06	Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
IG07	Liste des sous-traitants et fournisseurs
IG08	Exigences relatives à la garantie de soumission
IG09	Livraison des soumissions
IG10	Révision des soumissions
IG11	Rejet de la soumission
IG12	Coûts relatifs aux soumissions
IG13	Numéro d'entreprise – approvisionnement
IG14	Respect des lois applicables
IG15	Approbation des matériaux de remplacement
IG16	Évaluation du rendement
IG17	Conflit d'intérêts / Avantage indus.
IG18	Code de conduite pour l'approvisionnement - soumission

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01	Condition d'assurance
CS02	Changements aux conditions générales
CS03	Types et montants de la garantie contractuelle

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01	Identification du projet
SA02	Nom commercial et adresse du soumissionnaire
SA03	Offre
SA04	Période de validité des soumissions
SA05	Acceptation et contrat
SA06	Durée des travaux
SA07	Garantie de soumission
SA08	Signature

APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

APPENDICE 2 - DISPOSITION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ-LISTE DE NOMS

APPENDICE 3 - FORMULAIRE DE QUALIFICATIONS

ANNEXE A – ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE B – FORMULAIRE D'ATTESTATION

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01 DOCUMENTS DE SOUMISSION

1. Les documents suivants constituent les documents de soumission:
 - a. Appel d'offres - Page 1;
 - b. Instructions particulières aux soumissionnaires
 - c. Instructions générales – services de construction – exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2021-04-01)
 - d. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
 - e. Dessins et devis;
 - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
 - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

2. Les Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada doivent être supprimées et remplacées par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toutes les références au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux doivent être supprimées et remplacées par l'Agence Parcs Canada.

3. **Les offres reçues par télécopieur et par courriel seront acceptées comme étant officielles. Les offres reçues en personne ou par courrier ne seront pas acceptées.**

R2710T section IG09, ajoutez le paragraphe suivant:

5. Les offres reçues par télécopie et par courrier électronique seront acceptées comme étant officielles et doivent répondre aux exigences suivantes:
 - a) Doivent être complétées et soumises sur le formulaire de soumission et d'acceptation prévu
 - b) Doivent indiquer:
 - Numéro du projet
 - Numéro de l'invitation
 - Nom du soumissionnaire
 - Heure et la date de clôture
 - c) Le soumissionnaire doit fournir une copie électronique de sa garantie de soumission. L'APC vérifiera la validité du dépôt de garantie après la clôture.
 - d) Doit être reçue avant l'heure de clôture des offres au numéro de télécopieur **1-877-558-2349** ou par courriel à pc.soumissionsami-bidsrpc.pc@canada.ca.

IP02 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1 à l'adresse courriel sheldon.lalonde@canada.ca. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y

répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.

2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, APC examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées **UNIQUEMENT** à l'agent(e) d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

IP03 VISITE OPTIONNELLE DES LIEUX

1. Il y aura une visite des lieux optionnelle le **07 juillet 2021 à 11h00 (heure locale)**, Les soumissionnaires intéressés devront se présenter à :

Parc national Terra-Nova - Bâtiment administratif

Le bâtiment administratif se trouve sur la route d'accès au terrain de camping de Newman Sound (à 200 mètres de la Transcanadienne). Les participants se réuniront à cet endroit et partiront de là pour se rendre en convoi vers les sites de construction proposés.

2. Veuillez noter qu'il y aura une limite de deux (2) représentants par soumissionnaire participant à la visite des lieux.
3. Les soumissionnaires intéressés doivent respecter avec diligence les mesures de précaution de l'APC relativement à la COVID19 :
 - a) Se désinfecter les mains justes avant d'entrer dans l'installation ;
 - b) Maintenir une distance minimale de deux mètres avec les autres personnes ;
 - c) Respecter les directives nationales de l'APC concernant le port d'un masque non médical ou d'un couvre-visage lorsqu'il n'est pas possible de maintenir constamment une distance physique de deux mètres avec les autres ;
 - d) Réduire au minimum les points de contact ;
 - e) Éviter d'entrer dans les lieux de réunion ou les salles de repas utilisées par les employés de l'APC ;
 - f) Réduire au minimum l'utilisation des toilettes des employés de l'APC ;
 - g) Respecter les mesures supplémentaires décrites dans son propre plan organisationnel lié à la COVID-19 (le cas échéant).
4. Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec l'autorité contractante, au moins 24 heures avant la visite des lieux à la fréquentation confirmer et fournir le nom (s) de la personne (s) qui participera.
5. Les soumissionnaires qui ne fréquentent pas ou n'envoient pas un représentant ne seront pas donnés un autre rendez-vous mais ils ne vont pas être empêchés de présenter une offre. Tous éclaircissements ou modifications engendrées par la visite du site doivent figurer dans une modification à la demande de soumissions.

IP04 LIVRAISON DES SOUMISSIONS

L'article IG09 de R2710T est remplacé par ce qui suit :

1. L'offre doit être soumise selon une procédure de " deux soumissions ".
2. L'offre doit être adressée et soumise à l'adresse électronique désignée sur la première page 1 de l'Appel d'offres" pour la réception des offres. L'offre doit être reçue au plus tard à la date et à l'heure fixées pour la clôture de l'appel d'offres.
3. Le formulaire de qualification (appendice 3) et tous les documents associés requis doivent être intitulés "soumission 1", le formulaire d'acceptation et de soumission (SA), le formulaire de prix combinés et la garantie de soumission ("soumission 2").

4. Les soumissionnaires qui soumettent leurs documents par courrier électronique : veuillez joindre 2 fichiers séparés portant chacun la mention "Soumission 1" et "Soumission 2".

La livraison opportune et correcte des offres est de la seule responsabilité du soumissionnaire.

IP05 EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION

R2710T – Instructions générales – Services de construction – Les modifications suivantes sont apportées aux Exigences relatives à la garantie de soumission :

Supprimer l'IG08.2 et remplacer par ce qui suit :

2. Le cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504) doit être présenté dans un formulaire approuvé, dûment rempli et portant des signatures valides et exécutoires ainsi que le sceau d'une compagnie de cautionnement approuvée dont les cautionnements sont acceptés par le gouvernement du Canada au moment de la clôture des soumissions ou d'une compagnie désignée à l'Appendice L, Compagnies de cautionnement reconnues, du Conseil du Trésor.

2.1 Un cautionnement de soumission doit être soumis dans un format électronique s'il répond aux critères suivants :

- a. La version soumise par le soumissionnaire doit être un fichier électronique crypté d'un certificat numérique intégré vérifiable par le Canada en ce qui a trait à la totalité et l'intégralité du formulaire de cautionnement, y compris le contenu, toutes les signatures numériques et tous les sceaux numériques, auprès de la compagnie de cautionnement ou d'un fournisseur de services de vérification approuvé de la compagnie de cautionnement.
- b. La version soumise doit être consultable, imprimable et stockable dans des formats de fichiers électroniques standards compatibles avec les systèmes du Canada et doit être présentée dans un seul fichier, le format autorisé étant le format PDF.
- c. La vérification peut être effectuée par le Canada immédiatement ou à tout moment pendant la durée du cautionnement, et ce, à la discrétion du Canada.
- d. La vérification sera confirmée par la compagnie de cautionnement ou par un fournisseur de services de vérification approuvé par la compagnie de cautionnement.
- e. Si un cautionnement original ou vérifiable n'est pas présenté, la soumission sera jugée non conforme. Les soumissions non conformes seront rejetées.

2.2 Les cautionnements qui échouent au processus de vérification ne seront PAS considérés comme valides.

2.3 Les cautionnements qui réussissent au processus de vérification seront considérés comme originaux et authentiques.

IP06 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une offre peut être révisée par télécopieur ou par courrier électronique conformément à la IG10 de R2710T. Le numéro de télécopieur pour la réception des révisions est le 1-877-558-2349 et l'adresse de courriel est pc.soumissionsami-bidsrpc.pc@canada.ca.

IP07 OUVERTURE DES SOUMISSIONS / ÉVALUATION

1. Il n'y aura pas d'ouverture des soumissions en public lors du dépôt de soumissions.
2. Soumission 1 – Section 1 : Qualifications - Sera ouverte en privé. Cette soumission sera ouverte en premier pour évaluer les documents requis. L'évaluation sera faite selon de pointage. Si le soumissionnaire ne satisfait pas à une ou à chacune des exigences obligatoires, sa soumission sera jugée irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission.

Les soumissionnaires doivent remplir et fournir les informations suivantes. Ces formulaires / qualifications ou une copie identique dans le contenu et le format doivent être inclus dans la "Soumission 1 - QUALIFICATIONS".

Section 1: Qualifications/ Formulaires:

- FORMULAIRE A1 : PROJET TERMINÉ 1
- FORMULAIRE A2 : PROJET TERMINÉ 2
- FORMULAIRE B : GESTIONNAIRE DE PROJET DE L'ENTREPRENEUR
- FORMULAIRE C : DIRECTEUR DE CHANTIER DE L'ENTREPRENEUR
- FORMULAIRE D : AGENT DE SANTE ET SECURITE DE L'ENTREPRENEUR
- FORMULAIRE E : COMPRENDRE LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ
- FORMULAIRE F : COMPRÉHENSION DU PROJET ET DES CAPACITÉS DE L'ENTREPRENEUR

3. Soumission 2 - Prix - Seules les soumissions des soumissionnaires qui répondent aux exigences obligatoires de qualification seront ouvertes. L'enveloppe 2 sera évaluée selon les exigences obligatoires requises. Si le soumissionnaire ne satisfait pas à une ou à chacune des exigences obligatoires, sa soumission sera jugée irrecevable et aucune autre considération ne sera donnée à la soumission.

Dans la soumission 2, le soumissionnaire doit fournir:

- Formulaire de soumission et d'acceptation (SA)
- Formulaire de prix combinés
- Garantie de soumission

4. L'entrepreneur ayant fourni la soumission recevable cotée la plus élevée sera recommandée pour l'octroi du contrat.

Les résultats des soumissions peuvent être obtenus en contactant l'agent d'approvisionnement dont le nom figure sur la page couverture de l'Appel d'offres.

IP08 ÉTABLISSEMENT DE LA SOUMISSION

L'entrepreneur doit établir la soumission d'après les documents pertinents énumérés dans les Instructions particulières aux soumissionnaires. Il lui appartient de demander des éclaircissements sur les clauses, les conditions ou les exigences techniques exprimées dans ce document.

IP09 FONDS INSUFFISANTS

- 1) Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux à exécuter
- a) de 15 % ou moins, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et négocier une réduction équivalente sur le prix offert auprès du soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse.
 - b) de plus de 15 %, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et inviter les soumissionnaires ayant présenté une soumission conforme lors de l'appel d'offres initial à soumissionner de nouveau.

- 2) Si le Canada décide d'entamer des négociations ou de lancer un nouvel appel d'offres, en application aux sous-alinéas 1)a)(iii) ou 1)b)(iii), les soumissionnaires devront recourir aux mêmes sous-traitants et fournisseurs que dans leur offre initiale.
- 3) Si le Canada choisit de négocier une réduction du prix offert, en application au sous-alinéa 1)a)(iii), et qu'il n'arrive pas à une entente, il pourra exercer l'une des options indiquées aux sous-alinéas 1)a)(i) ou 1)a)(ii).

IP10 COMPTE RENDU

Après l'attribution du contrat, les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

IP11 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

1. Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1. n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
 - a) poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
 - b) annuler l'appel d'offres.
4. Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T.

IP12 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION (

À l'attribution du contrat, **une copie électronique** des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir des exemplaires physiques dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

IP13 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues
<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appl>

Achats et ventes
<https://achatsetventes.gc.ca/>

Sanctions économiques canadiennes
<http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra>

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913)
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf>

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504)
<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/504-fra.html>

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P468-21-0058/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
1716

Amd. No. - N° de la modif.
000
File Name - Nom du dossier
Réfection des systèmes de services publics du parc national Terra-Nova, phase 3.

Contracting Authority - Autorité contractante
Sheldon Lalonde

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf>

Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506)

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf>

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA) <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/cndt-cndct/contexte-context-fra.html>

TPSGC, Formulaire relatifs à l'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseils
<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html>

Formulaire de déclaration

<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html>

Accord Commerciaux

<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/Cadre-strat-gique-et-juridique/Accords-commerciaux>

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

1. Les documents suivants constituent le contrat :
 - a. Page « Contrat » une fois signée par le Canada ;
 - b. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme ;
 - c. Dessins et devis ;
 - d. Conditions générales et clauses :

CG1 Dispositions générales – Services de construction	R2810D	(2017-11-28);
CG2 Administration du contrat	R2820D	(2016-01-28);
CG3 Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2019-11-28);
CG4 Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
CG5 Modalités de paiement	R2850D	(2019-11-28);
CG6 Retards et modifications des travaux	R2865D	(2019-05-30);
CG7 Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2018-06-21);
CG8 Règlement des différends	R2882D	(2019-11-28);
CG9 Garantie contractuelle	R2890D	(2018-06-21);
CG10 Assurances	R2900D	(2008-05-12);
Coûts admissibles pour les modifications de contrat	R2950D	(2015-02-25);

sous CG6.4.1
Conditions supplémentaires
 - e. Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation ;
 - f. Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission ; et
 - g. Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
2. Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: <https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R>

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toute référence au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par l'Agence Parcs Canada.
3. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 CONDITIONS D'ASSURANCE

1) Polices d'assurance

- a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
- b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

2) Période d'assurance

- a) Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
- b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la couverture pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

3) Preuve d'assurance

- a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fournis.
- b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

4) Indemnités d'assurance

En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

5) Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

CS02 CHANGEMENTS AUX CONDITIONS GÉNÉRALES

AJOUTER ce qui suit à CG8.4 de R2882D (2019-11-28)

CG8.4.5 Les délais pour entamer et achever les négociations prévues dans les CG8.4.1, CG8.4.2 et CG8.4.3 peuvent être prolongés par le Canada pour une période maximale de 30 jours si, de l'avis exclusif du Canada, une prolongation est nécessaire pour l'une des raisons suivantes :

- a) le différend est complexe au point qu'une évaluation de la demande par une tierce partie ou un autre professionnel est nécessaire ;
- b) au cours des négociations, l'entrepreneur soulève de nouvelles questions ou de nouveaux points qui n'avaient pas été mentionnés dans l'avis de différend ;

- c) si le Canada ou l'entrepreneur a besoin de plus de temps pour consulter ou engager un représentant légal pour le conseiller sur le différend ; et
- d) si le Canada ou l'entrepreneur est incapable d'entamer ou de participer aux négociations en raison de circonstances imprévues et indépendantes de la volonté du Canada ou de l'entrepreneur, selon le cas.

CS03 TYPES ET MONTANTS DE LA GARANTIE CONTRACTUELLE

Supprimer la CG9.2.2 et remplacer par ce qui suit :

Le cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505) et le cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (formulaire TPSGC-PWGSC 506) mentionnés au sous-alinéa 1a) de la CG9.2 doivent être présentés dans un formulaire et provenir d'une compagnie de cautionnement reconnue par le Canada (voir l'Appendice L, Compagnies de cautionnement reconnues, du Conseil du Trésor). Les cautionnements peuvent être présentés en format papier portant une signature et un sceau, OU en format électronique/numérique.

Les versions électroniques/numériques doivent être conformes aux exigences suivantes :

1. Le cautionnement d'exécution et le cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux peuvent être soumis dans un format électronique ou numérique s'ils répondent aux critères suivants :
 - 1.1 Les versions soumises par l'entrepreneur doivent être vérifiables par le Canada en ce qui a trait à la totalité et l'intégralité du formulaire de cautionnement, y compris le contenu, toutes les signatures numériques et tous les sceaux numériques, auprès de la compagnie de cautionnement ou d'un fournisseur de services de vérification approuvé de la compagnie de cautionnement.
 - 1.2 Les versions soumises doivent être consultables, imprimables et stockables dans des formats de fichiers électroniques standards compatibles avec les systèmes du Canada et doivent être présentées dans un seul fichier, le format autorisé étant le format PDF
 - 1.3 La vérification peut être effectuée par le Canada immédiatement ou à tout moment pendant la durée du cautionnement, à la discrétion du Canada, et ne doit pas nécessiter de mots de passe ni de frais.
 - 1.4 Les résultats de la vérification doivent fournir une indication claire, immédiate et imprimable de réussite ou d'échec relativement à l'article 1.1.
2. Les cautionnements qui échouent au processus de vérification ne seront PAS considérés comme valides.

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

5P468-21-0058/A Réfection des systèmes de services publics du parc national Terra-Nova

Consultez les plans et les devis pour obtenir plus de détails sur les exigences de ce projet.

SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom légal: _____

Nom alternatif (si applicable) : _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Télécopieur: _____ NEA _____

Adresse électronique: _____

SA03 OFFRE

Le soumissionnaire offre au Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le **MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION INDIQUÉ DANS L'APPENDICE 1.**

Les soumissionnaires sont rappelés qu'ils sont responsables d'inclure dans leur offre tout le travail qui est décrit dans les dessins et les spécifications.

SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

La soumission ne peut être retirée pour une période de trente (30) jours suivant la date de clôture de l'invitation.

SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat.

SA06 DURÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux au plus tard le **22 juillet 2022.**

SA07 GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire joint à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG08 - Exigences relatives à la garantie de soumission de la R2710T -Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission.

SA08 SIGNATURE

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)

Signature

Date

APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

Note : On rappelle aux soumissionnaires qu'ils sont responsables de s'assurer d'inclure dans leurs prix tous les travaux décrits dans les dessins et devis. Les prix pour les travaux qui sont pas pris en compte dans le tableau des prix unitaires, y compris, sans s'y limiter, la mobilisation, la démobilisation, etc. doivent être inclus dans le tableau des prix forfaitaires.

MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

- (a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

Élément	Référence dans les spécifications	Catégorie des travaux, des végétaux ou du matériel	Unité de mesure	Prix forfaitaires TPS/TVH en sus
1	01 29 00	Conditions générales du contrat	Montant forfaitaire	
2	01 74 21	Démolition de la douve en bois	Montant forfaitaire	
3	33 11 17	Réservoir d'eau de 125 000 litres (Newman Sound)	Montant forfaitaire	
4	22 32 13	Station intégrée de pompage des eaux usées (aire de fréquentation diurne)	Montant forfaitaire	
5.1	33 36 00 33 36 33 33 36 01	Fosse septique aux boucles A et B du terrain de camping de Newman Sound	Montant forfaitaire	
5.2	33 36 00 33 36 33	Fosse septique aux bâtiments 24 et 25 du terrain de camping de Newman Sound	Montant forfaitaire	
5.3	33 36 00 33 36 33	Fosse septique au bâtiment 26 du terrain de camping de Newman Sound	Montant forfaitaire	
5.4	33 36 00 33 36 33	Fosse septique aux bâtiments 27 et 28 du terrain de camping de Newman Sound	Montant forfaitaire	
5.5	33 36 00 33 36 33	Fosse septique aux bâtiments 29 et 30 du terrain de camping de Newman Sound	Montant forfaitaire	
5.6	33 36 00 33 36 33	Fosse septique au bâtiment 38 du terrain de camping de Newman Sound	Montant forfaitaire	
5.7	33 36 00 33 36 33	Fosse septique à l'abri-cuisine du terrain de camping de Malady Head	Montant forfaitaire	
5.8	33 36 00 33 36 33	Fosse septique aux toilettes de Beach Cove du terrain de camping de Malady Head	Montant forfaitaire	
5.9	33 36 00 33 36 33 33 36 01	Système de traitement des eaux d'égout de Malady Head	Montant forfaitaire	
6	20 00 51 26 05 00	Modernisation de la station de pompage du centre d'accueil	Montant forfaitaire	

MONTANT FORFAITAIRE TOTAL (MF)
 TPS et TVH en sus

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- a) Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence.
 b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

Élément	Référence dans les spécifications	Catégorie de main d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité estimée	Prix unitaire TVH en sus	Prix total estimé TVH en sus
1.1	31 11 00	Enlèvement de la végétation	m ²	7 510		
1.2	31 11 00	Essouchage et écorçage pour réutilisation	m ²	11 400		
2	31 23 16	Excavation de roches	m ³	220		
3.1	33 11 16	Conduite d'eau en PVC de classe DR-18 et de 100 mm de diamètre	m	235		
3.2	33 11 16	Conduite d'eau en PVC de classe DR-21 et de 65 mm de diamètre	m	1 350		
3.3	33 11 16	Conduite d'eau en PVC ou en PEX de classe DR-21 et de 50 mm de diamètre	m	2 055		
3.4	33 11 16	Conduite d'eau en PEX de classe DR-21 et de 38 mm de diamètre	m	190		
4.1	33 11 16	Coude de 100 mm de diamètre	unité	5		
4.2	33 11 16	Coude de 65 mm de diamètre	unité	26		
4.3	33 11 16	Coude de 50 mm de diamètre	unité	18		
4.4	33 11 16	Coude de 38 mm de diamètre	unité	3		
4.5	33 11 16	Raccord de 100 mm de diamètre	unité	1		
4.6	33 11 16	Raccord de 65 mm de diamètre	unité	3		
4.7	33 11 16	Raccord de 38 mm de diamètre	unité	1		
4.8	33 11 16	Adaptateur de 50 mm de diamètre	unité	24		
4.9	33 11 16	Adaptateur de 38 mm de diamètre	unité	1		
4.10	33 11 16	Adaptateur de 20 mm de diamètre	unité	2		
4.11	33 11 16	Raccord en T, 100 x 100 x 100 mm	unité	2		
4.12	33 11 16	Raccord en T, 65 x 65 x 65 mm	unité	2		
4.13	33 11 16	Raccord en T, 65 x 65 x 50 mm	unité	9		
4.14	33 11 16	Raccord en T, 50 x 50 x 50 mm	unité	24		
4.15	33 11 16	Raccord en T, 38 x 38 x 38 mm	unité	2		
4.16	33 11 16	Réducteur, 100 mm à 65 mm	unité	2		

4.17	33 11 16	Réducteur, 100 mm à 50 mm	unité	2		
4.18	33 11 16	Réducteur, 65 mm à 50 mm	unité	4		
4,19	33 11 16	Réducteur, 50 mm à 38 mm	unité	2		
5.1	33 11 16	Tuyau d'approvisionnement en eau en PEX de 50 mm de diamètre	m	580		
5.2	33 11 16	Tuyau d'approvisionnement en eau en PEX de 38 mm de diamètre	m	125		
5.3	33 11 16	Tuyau d'approvisionnement en eau en PEX de 20 mm de diamètre	m	425		
6.1	33 11 16	Accessoires de canalisation latéraux d'approvisionnement en eau de 50 mm de diamètre	unité	4		
6.2	33 11 16	Accessoires de canalisation latéraux d'approvisionnement en eau de 38 mm de diamètre	unité	4		
6.3	33 11 16	Accessoires de canalisation latéraux d'approvisionnement en eau de 20 mm de diamètre	unité	16		
7	33 11 16	Chambre et valves de décompression	unité	4		
8.1	33 11 16	Valve de 100 mm de diamètre et regard de valve	unité	5		
8.2	33 11 16	Valve de 65 mm de diamètre et regard de valve	unité	6		
8.3	33 11 16	Valve de 50 mm de diamètre et regard de valve	unité	16		
9	33 11 16	Orifice de vidange au point bas	unité	5		
10.1	33 11 16	Isolation (rigide, 100 mm d'épaisseur)	m ²	28		
10.2	33 11 16	Isolation (rigide, 50 mm d'épaisseur)	m ²	292		
11.1	33 11 16	Réservoir au sol d'approvisionnement en eau et coffres de tuyaux d'incendie	unité	26		
11.2	33 11 16	Réservoir au sol d'approvisionnement en eau (indépendant)	unité	2		
11.3	33 11 16	Station de remplissage de bouteilles d'eau	unité	9		
12.1	33 31 13	Conduite d'égout sanitaire de 200 mm de diamètre	m	950		
12.2	33 31 13	Conduite d'égout sanitaire de 150 mm de diamètre	m	436		
13.1	33 31 13	Tuyau latéral de service sanitaire de 100 mm de diamètre	m	447		
13.2	33 31 13	Tuyaux d'égout de 100 mm de diamètre pour fosses septiques (vers les chambres de dosage)	m	331		
14	33 31 13	Raccord de tuyau latéral de service sanitaire (pour les bâtiments)	unité	23		
15	33 31 13	Tuyaux sanitaires sous pression	m	650		
16	33 05 16	Bouche d'égout sanitaire	unité	34		
17	31 23 33	Travaux d'excavation intensifs (routes)	m ³	6 615		
18	32 11 23	Matériau granulaire de fondation de type « A »	Tonnes	14 000		

19	32 12 16	Béton bitumineux (couche de surface)	Tonnes	1 950		
20	32 01 16	Fraisage à froid pour l'asphalte	m ²	400		
21	31 37 00	Enrochement	Tonnes	32		
22.1	33 42 13	Ponceau de 400 mm de diamètre	m	8		
22.2	33 42 13	Ponceau de 600 mm de diamètre	m	13		
22.3	33 42 13	Ponceau de 900 mm de diamètre	m	13		
23	32 91 19	Réutilisation de la couche arable préalablement retirée	m ²	3 200		
24	32 91 19	Réutilisation des matières d'essouchage déblayées	m ²	3 850		
25	32 91 19	Terre arable importée	m ²	2 840		
26	32 92 23	Gazon de placage	m ²	2 950		
27	32 98 00	Restauration d'une allée en gravier et du terrain de camping	m ²	240		
TOTAL DES PRIX CALCULÉS (TPC)						
<i>Excluant les taxes applicable(s)</i>						

MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION (MF +TPC) Excluant les taxes applicable(s)	
---	--

APPENDICE 2 – DISPOSITION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ-LISTE DE NOMS

(Le texte est copié de la Politique d'inadmissibilité et de suspension <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html> daté le 2016-04-04)

Liste des noms : Tous les soumissionnaires, peu importe leur situation au titre de la politique, doivent présenter les renseignements ci-dessous au moment de prendre part à un processus d'approvisionnement ou à une transaction immobilière :

- i. les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent fournir la liste complète des noms de tous les administrateurs actuels ou, dans le cas d'une entreprise privée, des propriétaires de la société;
- ii. les soumissionnaires soumissionnant à titre d'entreprise à propriétaire unique, y compris ceux soumissionnant en tant que coentreprise, doivent fournir la liste complète des noms de tous les propriétaires;
- iii. les soumissionnaires soumissionnant à titre de société en nom collectif n'ont pas à soumettre une liste de noms.

Si la liste des noms n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des soumissions ou des offres ou dans le cadre d'un processus d'approvisionnement ou d'une transaction immobilière où aucune soumission ou offre ne sera présentée, l'autorité contractante informera le fournisseur du délai à l'intérieur duquel il doit donner l'information. Fournir les noms requis est une exigence obligatoire d'attribution d'un accord immobilier ou d'un contrat. Le défaut de fournir la liste des noms dans le délai prescrit rendra la soumission ou l'offre irrecevable, ou autrement entraînera l'exclusion du fournisseur du processus d'attribution de l'accord immobilier ou du contrat.

APPENDICE 3 – FORMULAIRE DE QUALIFICATION

NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Télécopieur: _____ NEA _____

Courriel électronique: _____

EXIGENCES DE PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS - LISTE DE VÉRIFICATION

La liste des formulaires et des documents fournis ci-après a pour but d'aider le soumissionnaire à établir une soumission complète. Il appartient au soumissionnaire de satisfaire à toutes les exigences de présentation des propositions. Veuillez suivre les instructions détaillées de l'article IG 09 « Livraison des soumissions » de la clause R2710T Instructions générales aux proposants, comme modifié à IP04 Livraison des soumissions.

Les formulaires, attestations et curriculum vitae (CV) demandés dans l'appendice 3 doivent être remplis et joints à la soumission. Si l'un de ces documents n'est pas rempli et fourni avec la soumission, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai dans lequel il devra transmettre les renseignements requis. À défaut de se conformer à la demande de l'autorité contractante et de fournir les attestations dans le délai prévu rendra la soumission irrecevable.

Veuillez noter que l'APC se réserve le droit de communiquer avec la personne susmentionnée à des fins de vérification des renseignements fournis aux présentes.

SOUSSION 1

Les soumissionnaires doivent remplir les formulaires ci-joints. Ces formulaires, ou un document dont le contenu et le format sont identiques, ainsi que les curriculums vitae doivent faire partie de la soumission et se trouver dans Soumission 1 – QUALIFICATIONS ».

Partie 1: Formulaires et réponse technique :

- FORMULAIRE A1 : PROJET TERMINÉ 1
- FORMULAIRE A2 : PROJET TERMINÉ 2
- FORMULAIRE B : GESTIONNAIRE DE PROJET DE L'ENTREPRENEUR
- FORMULAIRE C : DIRECTEUR DE CHANTIER DE L'ENTREPRENEUR
- FORMULAIRE D : AGENT DE SANTE ET SECURITE DE L'ENTREPRENEUR
- COMPRENDRE LES EXIGENCES EN MATIERE DE SANTE ET DE SECURITE
- COMPRÉHENSION DU PROJET ET DES CAPACITÉS DE L'ENTREPRENEUR

SOUSSION 2

Partie 2 : Prix, les soumissionnaires doivent fournir :

- Formulaire de soumission et d'acceptation (SA),
- Le formulaire de prix combinés
- Garantie de soumission

SOUMISSION 1 - CRITÈRES DE COTATION (CC)

Les membres du Comité d'évaluation de l'APC évalueront les points forts et les faiblesses de la soumission selon les critères d'évaluation. Pour que leur proposition soit étudiée plus en profondeur, les proposant **doivent** obtenir une note technique d'au moins soixante (60) points sur les cent (100) points disponibles

CC1 - Réalisations de l'entrepreneur général en construction dans le cadre de projets (20 points)

Décrire les réalisations et l'expérience de l'entrepreneur général en construction dans le cadre de projets d'envergure et de portée comparables au projet de construction de la phase 3 de recapitalisation du parc national Terra-Nova. Il s'agit là d'une occasion de mettre en valeur les points forts de l'entrepreneur et de souligner leurs responsabilités, engagements et réalisations antérieures.

Remarque : le formulaire A1 et le formulaire A2 ont été fournis comme modèles pour cette exigence.

Choisir un **maximum** de [2] projets terminé au cours des [10] dernières années. Les propositions présentées par une coentreprise ne doivent pas excéder le nombre maximal de projets. Seulement les [2] premiers projets présentés dans l'ordre seront examinés et tous les autres ne recevront aucune considération, comme s'ils n'avaient pas été soumis.

Renseignements à fournir :

- Indiquer comment ce projet est comparable/pertinent au projet de construction de la phase 3 de recapitalisation du parc national Terra-Nova.
- Brève description du projet
- Contrôle et gestion du budget - c.-à-d. prix du contrat et coût définitif de construction - expliquer les écarts
- contrôle et gestion des calendriers du projet - c.-à-d. calendrier initial et calendrier révisé - expliquer les différences
- références de clients - nom, adresse et numéros de téléphone et de l'adresse électronique des clients et consultant dont le nom est donné en référence au niveau de l'exécution des travaux - les références peuvent faire l'objet d'une vérification
- noms des personnes clés responsables de la réalisation du projet
- informations / réponses supplémentaires demandées dans le modèle fourni

Le l'entrepreneur général en construction doit posséder les connaissances et les capacités sur les projets ci-dessus. De l'expérience de projets antérieurs d'entités autre que de celle du l'entrepreneur général en construction ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation à moins que les entités font partie de la coentreprise du l'entrepreneur général en construction.

Veillez indiquer les projets qui ont été réalisés dans le cadre d'une coentreprise et les responsabilités de chacune des entités membres de cette coentreprise dans chaque projet.

CC2 - Réalisations du gestionnaire de projet de l'entrepreneur (20 points)

Décrire les formations, réalisations et l'expérience du **gestionnaire de projet de l'entrepreneur** comparable / pertinent pour le cadre au projet de construction de la phase 3 de recapitalisation du parc national Terra-Nova. Il s'agit là d'une occasion de mettre en valeur les points forts du membre et de souligner leurs responsabilités, engagements et réalisations antérieures.

Remarque : le formulaire B a été fournis comme modèles pour cette exigence.

Choisir un **maximum** de [2] projets terminé au cours des [10] dernières années par **gestionnaire de projet de l'entrepreneur**. Seulement les [2] premiers projets présentés dans l'ordre seront examinés et tous les autres ne recevront aucune considération, comme s'ils n'avaient pas été soumis.

Renseignements à fournir :

- Éducation, formation et expérience pertinentes pour les tâches de gestion de projet exécutées pour la construction comparables / pertinentes au projet de construction de la phase 3 de recapitalisation du parc national Terra-Nova.
- Brève description du projet et indiquer clairement comment ce projet est comparable/pertinent au projet demandé;
- Références de clients - nom, adresse et numéros de téléphone et de l'adresse électronique ou consultant dont le nom est donné en référence au niveau de l'exécution des travaux - les références peuvent faire l'objet d'une vérification
- Informations / réponses supplémentaires demandées dans le modèle fourni

CC3 - Réalisations du surintendant de chantier de l'entrepreneur (20 points)

Décrire les formations, réalisations et l'expérience du **surintendant de chantier de l'entrepreneur** comparable / pertinent pour le cadre au projet de construction de la phase 3 de recapitalisation du parc national Terra-Nova. Il s'agit là d'une occasion de mettre en valeur les points forts du membre et de souligner leurs responsabilités, engagements et réalisations antérieures.

Remarque : le formulaire C a été fournis comme modèles pour cette exigence.

Choisir un **maximum** de [2] projets terminé au cours des [10] dernières années par **surintendant de chantier de l'entrepreneur**. Seulement les [2] premiers projets présentés dans l'ordre seront examinés et tous les autres ne recevront aucune considération, comme s'ils n'avaient pas été soumis.

Renseignements à fournir :

- Éducation, formation et expérience pertinentes pour les tâches d'exécutées pour la construction comparables / pertinentes au projet de construction de la phase 3 de recapitalisation du parc national Terra-Nova.
- Brève description du projet et indiquer clairement comment ce projet est comparable/pertinent au projet demandé
- Références de clients - nom, adresse et numéros de téléphone et de l'adresse électronique de clients ou consultant dont le nom est donné en référence au niveau de l'exécution des travaux - les références peuvent faire l'objet d'une vérification
- Informations / réponses supplémentaires demandées dans le modèle fourni

CC4 - Réalisations du l'Agent de santé et sécurité de l'entrepreneur (10 points)

Décrire les formations, réalisations et l'expérience du **l'Agent de santé et sécurité de l'entrepreneur** comparable / pertinent pour le cadre au projet de construction de la phase 3 de recapitalisation du parc national Terra-Nova. Il s'agit là d'une occasion de mettre en valeur les points forts du membre et de souligner leurs responsabilités, engagements et réalisations antérieures.

Remarque : le formulaire D a été fournis comme modèles pour cette exigence.

Choisir un **maximum** de [2] projets terminé au cours des [10] dernières années par **l'Agent de santé et sécurité de l'entrepreneur**. Seulement les [2] premiers projets présentés dans l'ordre seront examinés et tous les autres ne recevront aucune considération, comme s'ils n'avaient pas été soumis.

Renseignements à fournir :

- Éducation, formation et expérience pertinentes pour les tâches de l'Agent de santé et sécurité de l'entrepreneur exécutées pour la construction comparables / pertinentes au projet demandé
- Brève description du projet et indiquer clairement comment ce projet est comparable/pertinent au projet demandé
- Références de clients - nom, adresse et numéros de téléphone et de l'adresse électronique de clients ou consultant dont le nom est donné en référence au niveau de l'exécution des travaux - les références peuvent faire l'objet d'une vérification
- Informations / réponses supplémentaires demandées dans le modèle fourni

CC5 – Comprendre les exigences en matière de santé et de sécurité (10 points)

L'entrepreneur général en construction doit démontrer un engagement à l'échelle de l'entreprise en matière de la santé et de la sécurité dans le secteur de la construction et mettre en œuvre un programme de gestion connexe. L'efficacité du programme de santé et de sécurité de l'entrepreneur général en construction doit être démontrée par un dossier de chantiers sûrs.

Renseignements à fournir :

- Description des éléments clés du système de gestion de la santé et de la sécurité de l'entrepreneur qui sera utilisé pour la mise en œuvre des travaux, y compris la description de la façon dont l'entrepreneur assure la gestion de l'accès aux travaux.
- Description de la manière dont l'entrepreneur évalue son système de gestion de la santé et de la sécurité et apporte des améliorations à son programme.
- Certificat de reconnaissance à jour délivré par un partenaire de certification en matière de réduction des blessures, si l'entrepreneur est titulaire d'un tel certificat. Par exemple : Newfoundland and Labrador Construction Safety Association's (NLCSA) Certificate of Recognition Program™ (COR™).

CC6 - Compréhension du projet et des capacités de l'entrepreneur (20 points)

L'entrepreneur général en construction aurait avantage à démontrer qu'il comprend les buts du projet, l'aptitude et capacité à effectuer le travail et la capacité de gestion à relever les défis du projet et à fournir un plan d'action.

Renseignements à fournir :

- Description de la gestion de la main-d'œuvre et de l'équipement par l'entrepreneur
- Description de la main-d'œuvre et de l'équipement de l'entrepreneur qui seront utilisés pour exécuter les travaux.
- Plan de travail - répartition des tâches de travail
- Calendrier du projet - calendrier des principales étapes proposées
- Stratégie de gestion des risques décrivant les moyens d'atténuer les risques liés au calendrier et au budget du contrat face aux défis rencontrés pendant les travaux
- Description des processus d'assurance qualité et des procédures de contrôle qualité de l'entrepreneur.

EVALUATION ET COTATION

Dans un premier temps, les soumissions contenant les propositions de prix ne seront pas ouvertes et seuls les aspects techniques des propositions recevables seront examinés, évalués et cotés par un comité d'évaluation de l'APC conformément à ce qui suit afin d'établir les cotes techniques :

Critère	Coefficient de pondération	Cote	Cote pondérée
Réalisations de l'entrepreneur général en construction dans le cadre de projets, formulaire A1-A2	2,0	0 - 10	0 - 20
Réalisations du gestionnaire de projet de l'entrepreneur, formulaire B	2,0	0 - 10	0 - 20
Réalisations du superviseur de chantier de l'entrepreneur, formulaire C	2,0	0 - 10	0 - 20
Réalisations du l'Agent de santé et sécurité de l'entrepreneur, formulaire D	1,0	0 - 10	0 - 10
Comprendre les exigences en matière de santé et de sécurité	1,0	0 - 10	0 - 10
Compréhension du projet et des capacités de l'entrepreneur	2,0	0 - 10	0 - 20
Cote technique			0 - 100

Pour que leur proposition soit étudiée plus en profondeur, les proposants **doivent** obtenir une note technique d'au moins soixante (60) points sur les cent (100) points disponibles tels que précisés ci-dessus.

Les propositions des proposants qui n'obtiennent pas la note de passage de soixante (60) points ne seront pas étudiées plus en profondeur.

Tableau générique d'évaluation

Les membres du Comité d'évaluation de l'APC évalueront les points forts et les faiblesses de la soumission selon les critères d'évaluation et attribueront une cote de 0, 2, 4, 6, 8 ou 10 points à chaque critère d'évaluation selon le tableau générique d'évaluation qui suit.

Lors de la réunion finale d'évaluation par consensus, les membres du comité d'évaluation de l'APC attribueront des nombres pairs et impairs pour déterminer les notes pour chaque critère d'évaluation.

	INADÉQUAT	FAIBLE	ADÉQUAT	PLEINEMENT SATISFAISANT	SOLIDE
0 point	2 points	4 points	6 points	8 points	10 points
N'a pas fourni de renseignements pouvant être évalués	Ne comprend pas du tout ou comprend mal les exigences	Connaît jusqu'à un certain point les exigences mais ne comprend pas suffisamment certains aspects des exigences	Démontre une bonne compréhension des exigences	Démontre une très bonne compréhension des exigences	Démontre une excellente compréhension des exigences
	Faiblesse ne peut être corrigée	De façon générale, il est peu probable que les faiblesses puissent être corrigées	Faiblesses peuvent être corrigées	Aucune faiblesse significative	Aucune faiblesse apparente
	Le proposant ne possède pas les qualifications et l'expérience	Le proposant manque de qualifications et d'expérience	Le proposant possède un niveau de qualifications et d'expérience acceptable	Le proposant possède les qualifications et l'expérience	Le proposant est hautement qualifié et expérimenté
	Peu probable que l'équipe proposée soit en mesure de répondre aux besoins	Équipe ne compte pas tous les éléments ou expérience globale faible	Équipe compte presque tous les éléments et satisfera probablement aux exigences	Équipe compte tous les éléments - certains membres ont travaillé ensemble	Équipe solide - les membres ont travaillé efficacement ensemble à des projets similaires
	Projets antérieurs non connexes aux exigences du présent besoin	Généralement les projets antérieurs ne sont pas connexes aux exigences du présent besoin	Projets antérieurs généralement connexes aux exigences du présent besoin	Projets antérieurs directement connexes aux exigences du présent besoin	Principal responsable de projets antérieurs directement connexes aux exigences du présent besoin
	Extrêmement faible; ne pourra pas satisfaire aux exigences de rendement	Peu de possibilité de satisfaire aux exigences de rendement	Capacité acceptable; devrait obtenir des résultats adéquats	Capacité satisfaisante - devrait obtenir des résultats efficaces	Capacité supérieure; devrait obtenir des résultats très efficaces

SOUSSION 2 - PRIX DES SERVICES

Dans une soumission distincte, les soumissionnaires doivent fournir :

- Formulaire de soumission et d'acceptation (SA),
- Le formulaire de prix combinés
- Garantie de soumission

Toutes les soumissions enfermant les propositions de prix correspondant aux propositions jugées recevables du fait qu'elles auront obtenu la note de passage de soixante (60) points seront dépouillées à la fin de l'évaluation des aspects techniques.

Afin de déterminer la note pour le prix, chaque soumission recevable sera évaluée proportionnellement au prix évalué le plus bas et multiplié par 25 comme indiqué dans l'exemple de tableau ci-dessous.

Le tableau ci-dessous présente **un exemple** où les trois soumissions sont recevables et où la sélection de l'entrepreneur se fait en fonction d'un ratio de **75/25** à l'égard du mérite technique et du prix, respectivement. Le nombre total de points pouvant être accordé est de 100, et le prix évalué le plus bas est de 50 000,00 \$ (50).

Méthode de sélection - Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (75%) et du prix (25%)				
		Soumissionnaire 1	Soumissionnaire 2	Soumissionnaire 3
Note technique globale		80/100	90/100	65/100
Prix évalué de la soumission		100 000.00\$	85 000.00\$	50 000.00\$
Calculs	Note de mérite technique	$80/100 \times 75 = 60,0$	$90/100 \times 75 = 67,5$	$65/100 \times 75 = 48,8$
	Note de prix	$50/100 \times 25 = 12,5$	$50/85 \times 25 = 14,7$	$50/50 \times 25 = 25,0$
Note combinée		72,5	82,2	73,4
Évaluation globale		3e	1er	2e

QUALIFICATIONS - NOTE TOTALE

Les notes totales seront calculées comme il suit :

Cote	Plage d'évaluation	% de la note totale	Note (points)
Cote technique	0 - 100	75	0 - 75
Cote de prix	0 - 25	25	0 - 25
Note totale		100	0 - 100

Le Comité d'évaluation recommandera de contacter d'abord le l'entrepreneur général en construction auquel on aura attribué la note combinée la plus élevée, pour la prestation des services requis. Dans le cas d'une égalité, le l'entrepreneur général en construction qui présente la proposition de prix la moins-disante pour les services sera retenu.

APPENDICE 4 - FORMULAIRES D'ÉVALUATION

FORMULAIRE A1 – PROJET TERMINÉ 1

Expérience du soumissionnaire (entrepreneur) – Projets similaires ou connexes réalisés au cours des dix dernières années.

Ce formulaire doit être rempli afin de faciliter l'évaluation technique de la soumission. Si les champs ne sont pas remplis, aucune note ne peut être attribuée.

Nom du projet 1 terminé :	
Nom du soumissionnaire (entrepreneur) :	
Nom du gestionnaire de projet de l'entrepreneur pour le projet 1 terminé :	
Nom du superviseur de chantier de l'entrepreneur pour le projet 1 terminé :	
Nom du superviseur de l'agent de santé et sécurité pour le projet 1 terminé :	
Lieu de réalisation du projet :	
Ville/municipalité et province :	
Valeur initiale du contrat (\$) :	Valeur finale du contrat (\$) :
Si les valeurs en dollars du contrat initial et du contrat final sont différentes, veuillez expliquer l'écart :	
Date de commencement (jour, mois et année) :	
Date d'achèvement initialement prévue : (jour, mois, année)	Date d'achèvement réelle : (jour, mois, année)
Si la date d'achèvement initialement prévue et la date d'achèvement réelle sont différentes, veuillez expliquer :	
Le projet consiste-t-il principalement en la fourniture et l'installation de services publics souterrains (conduites d'eau potable, égouts sanitaires et installations septiques)?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Veuillez décrire le projet et indiquez en quoi il est similaire à la phase 2 du projet de réfection des réseaux de services publics du parc national Terra-Nova :	

Indiquer le type de travaux réalisés pour le projet 1 terminé :	
Excavation de tranchées (y compris le broyage des roches) et remblayage.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fourniture et installation de conduites principales souterraines d'eau potable et de l'infrastructure d'approvisionnement et d'alimentation connexe.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fourniture et installation d'égouts sanitaires souterrains et de l'infrastructure connexe, ainsi que d'installations septiques.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Construction ou reconstruction de routes avec revêtement en asphalte.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fournir une référence du client pour ce projet (nom et coordonnées) :	
Fournir une référence de l'expert-conseil pour ce projet (nom et coordonnées) :	

Remarque : formulaire fourni à titre d'exemple de format. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de fournir l'espace nécessaire pour répondre à tous les critères.

FORMULAIRE A2 – PROJET TERMINÉ 2

Expérience du soumissionnaire (entrepreneur) – Projets similaires ou connexes réalisés au cours des dix dernières années.

Ce formulaire doit être rempli afin de faciliter l'évaluation technique de la soumission. Si les champs ne sont pas remplis, aucune note ne peut être attribuée.

Nom du projet 2 terminé :	
Nom du soumissionnaire (entrepreneur) :	
Nom du gestionnaire de projet de l'entrepreneur pour le projet 2 terminé :	
Nom du superviseur de chantier de l'entrepreneur pour le projet 2 terminé :	
Nom du superviseur de l'agent de santé et sécurité pour le projet 2 terminé :	
Lieu de réalisation du projet :	
Ville/municipalité et province :	
Valeur initiale du contrat (\$) :	Valeur finale du contrat (\$) :
Si les valeurs en dollars du contrat initial et du contrat final sont différentes, veuillez expliquer l'écart :	
Date de commencement (jour, mois et année) :	
Date d'achèvement initialement prévue : (jour, mois, année)	Date d'achèvement réelle : (jour, mois, année)
Si la date d'achèvement initialement prévue et la date d'achèvement réelle sont différentes, veuillez expliquer :	
Le projet consiste-t-il principalement en la fourniture et l'installation de services publics souterrains (conduites d'eau potable, égouts sanitaires et installations septiques)?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Veuillez décrire le projet et indiquez en quoi il est similaire à la phase 2 du projet de réfection des réseaux de services publics du parc national Terra-Nova :	

Indiquer le type de travaux réalisés pour le projet 2 terminé :	
Excavation de tranchées (y compris le broyage des roches) et remblayage.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fourniture et installation de conduites principales souterraines d'eau potable et de l'infrastructure d'approvisionnement et d'alimentation connexe.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fourniture et installation d'égouts sanitaires souterrains et de l'infrastructure connexe, ainsi que d'installations septiques.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Construction ou reconstruction de routes avec revêtement en asphalte.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fournir une référence du client pour ce projet (nom et coordonnées) :	
Fournir une référence de l'expert-conseil pour ce projet (nom et coordonnées) :	

Remarque : formulaire fourni à titre d'exemple de format. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de fournir l'espace nécessaire pour répondre à tous les critères.

FORMULAIRE B : GESTIONNAIRE DE PROJET DE L'ENTREPRENEUR

Formation et expérience relativement à des projets similaires ou connexes réalisés au cours des dix dernières années.

Ce formulaire doit être rempli afin de faciliter l'évaluation technique de la soumission. Si les champs ne sont pas remplis, aucune note ne peut être attribuée.

Nom du soumissionnaire (entrepreneur) :	
Nom du gestionnaire de projet qui se consacrera à la phase 2 du projet de réfection des réseaux de services publics du parc national Terra-Nova :	
Veuillez décrire les études et la formation du gestionnaire de projet qui sont pertinentes pour l'exercice des fonctions associées aux projets de construction :	
Indiquer l'expérience du gestionnaire de projet et les tâches qu'il a accomplies :	
Le gestionnaire de projet a-t-il au moins cinq (5) ans d'expérience dans la gestion, l'organisation et la mise en œuvre de projets de construction similaires à la phase 3 du projet de réfection des réseaux de services publics du parc national Terra-Nova?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Le gestionnaire de projet est-il employé par le soumissionnaire (entrepreneur) depuis au moins trois (3) ans?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Le gestionnaire de projet a-t-il été chargé des types de travaux suivants au cours des dix dernières années?	
Excavation de tranchées (y compris le broyage des roches) et remblayage.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fourniture et installation de conduites principales souterraines d'eau potable et de l'infrastructure d'approvisionnement et d'alimentation connexe.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fourniture et installation d'égouts sanitaires souterrains et de l'infrastructure connexe, ainsi que d'installations septiques.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Construction ou reconstruction de routes avec revêtement en asphalte.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Le gestionnaire de projet a-t-il exercé les fonctions de gestionnaire de projet dans le cadre de l'exécution des projets terminés énumérés dans les formulaires A1 et A2?	
PROJET TERMINÉ 1 (formulaire A1)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
PROJET TERMINÉ 2 (formulaire A2)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si le gestionnaire de projet n'était pas le gestionnaire de projet pour les projets énumérés dans les formulaires A1 et A2, veuillez décrire deux projets terminés similaires à la phase 3 du projet de réfection des réseaux de services publics du parc national Terra-Nova, réalisés au cours des dix dernières années et d'une valeur de construction initiale d'au moins 3 millions de dollars, pour lesquels il a exercé les fonctions de gestionnaire de projet à plein temps.	

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P468-21-0058/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
1716

Amd. No. - N° de la modif.
000
File Name - Nom du dossier
Réfection des systèmes de services publics du parc national Terra-Nova, phase 3.

Contracting Authority - Autorité contractante
Sheldon Lalonde

Fournir une référence du client ou de l'expert-conseil (nom et coordonnées) pour le gestionnaire de projet, concernant précisément le projet 1 ou 2 ou les deux autres projets décrits ci-dessus.

Remarque : formulaire fourni à titre d'exemple de format. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de fournir l'espace nécessaire pour répondre à tous les critères.

FORMULAIRE C : DIRECTEUR DE CHANTIER DE L'ENTREPRENEUR

Formation et expérience relativement à des projets similaires ou connexes réalisés au cours des dix dernières années.

Ce formulaire doit être rempli afin de faciliter l'évaluation technique de la soumission. Si les champs ne sont pas remplis, aucune note ne peut être attribuée.

Nom du soumissionnaire (entrepreneur) :	
Nom du directeur de chantier qui se consacrera à la phase 2 du projet de réfection des réseaux de services publics du parc national Terra-Nova :	
Veuillez décrire les études et la formation du directeur de chantier qui sont pertinentes pour l'exercice des fonctions associées aux projets de construction :	
Indiquer l'expérience du directeur de chantier et les tâches qu'il a accomplies :	
Le directeur de chantier a-t-il au moins dix (10) ans d'expérience dans la gestion, l'organisation et la mise en œuvre de projets de construction similaires à la phase 3 du projet de réfection des réseaux de services publics du parc national Terra-Nova?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Le directeur de chantier est-il employé par le soumissionnaire (entrepreneur) depuis au moins trois (3) ans?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Le directeur de chantier a-t-il été chargé des types de travaux suivants au cours des dix dernières années?	
Excavation de tranchées (y compris le broyage des roches) et remblayage.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fourniture et installation de conduites principales souterraines d'eau potable et de l'infrastructure d'approvisionnement et d'alimentation connexe.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fourniture et installation d'égouts sanitaires souterrains et de l'infrastructure connexe, ainsi que d'installations septiques.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Construction ou reconstruction de routes avec revêtement en asphalte.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Le directeur de chantier a-t-il exercé les fonctions de directeur de chantier dans le cadre de l'exécution des projets terminés énumérés dans les formulaires A1 et A2?	
PROJET TERMINÉ 1 (formulaire A1)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
PROJET TERMINÉ 2 (formulaire A2)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si le directeur de chantier n'était pas le directeur de chantier pour les projets énumérés dans les formulaires A1 et A2, veuillez décrire deux projets terminés similaires à la phase 3 du projet de réfection des réseaux de services publics du parc national Terra-Nova, réalisés au cours des dix dernières années et d'une valeur de construction initiale d'au moins 3 millions de dollars, pour lesquels il a exercé les fonctions de directeur de chantier à plein temps.	

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P468-21-0058/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
1716

Amd. No. - N° de la modif.
000
File Name - Nom du dossier
Réfection des systèmes de services publics du parc national Terra-Nova, phase 3.

Contracting Authority - Autorité contractante
Sheldon Lalonde

Fournir une référence du client ou de l'expert-conseil (nom et coordonnées) pour le directeur de chantier concernant précisément le projet 1 ou 2 ou les deux autres projets décrits ci-dessus.

Remarque : formulaire fourni à titre d'exemple de format. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de fournir l'espace nécessaire pour répondre à tous les critères.

FORMULAIRE D : AGENT DE SANTE ET SECURITE DE L'ENTREPRENEUR

Formation et expérience relativement à des projets similaires ou connexes réalisés au cours des dix dernières années.

Ce formulaire doit être rempli afin de faciliter l'évaluation technique de la soumission. Si les champs ne sont pas remplis, aucune note ne peut être attribuée.

Nom du soumissionnaire (entrepreneur) :	
Nom de l' <u>agent de santé et sécurité</u> qui se consacrera à la phase 3 du projet de réfection des réseaux de services publics du parc national Terra-Nova :	
Veuillez décrire les études et la formation du l' <u>agent de santé et sécurité</u> qui sont pertinentes pour l'exercice des fonctions associées aux projets de construction :	
Indiquer l'expérience du l'<u>agent de santé et sécurité</u> et les tâches qu'il a accomplies :	
Le l' <u>agent de santé et sécurité</u> a-t-il au moins cinq (5) ans d'expérience dans la gestion, l'organisation et la mise en œuvre de projets de construction similaires à la phase 2 du projet de réfection des réseaux de services publics du parc national Terra-Nova?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Le l' <u>agent de santé et sécurité</u> est-il employé par le soumissionnaire (entrepreneur) depuis au moins trois (3) ans?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Le l'<u>agent de santé et sécurité</u> a-t-il été chargé des types de travaux suivants au cours des dix dernières années?	
Excavation de tranchées (y compris le broyage des roches) et remblayage.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fourniture et installation de conduites principales souterraines d'eau potable et de l'infrastructure d'approvisionnement et d'alimentation connexe.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Fourniture et installation d'égouts sanitaires souterrains et de l'infrastructure connexe, ainsi que d'installations septiques.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Construction ou reconstruction de routes avec revêtement en asphalte.	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
l'<u>agent de santé et sécurité</u> a-t-il exercé les fonctions de l'<u>agent de santé et sécurité</u> dans le cadre de l'exécution des projets terminés énumérés dans les formulaires A1 et A2?	
PROJET TERMINÉ 1 (formulaire A1)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
PROJET TERMINÉ 2 (formulaire A2)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si le directeur de chantier n'était pas le l' <u>agent de santé et sécurité</u> pour les projets énumérés dans les formulaires A1 et A2, veuillez décrire deux projets terminés similaires à la phase 3 du projet de réfection des réseaux de services publics du parc national Terra-Nova, réalisés au cours des dix dernières années et d'une valeur de construction initiale d'au moins 3 millions de dollars, pour lesquels il a exercé les fonctions de l' <u>agent de santé et sécurité</u> à plein temps.	

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P468-21-0058/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
1716

Amd. No. - N° de la modif.
000
File Name - Nom du dossier
Réfection des systèmes de services publics du parc national Terra-Nova, phase 3.

Contracting Authority - Autorité contractante
Sheldon Lalonde

Fournir une référence du client ou de l'expert-conseil (nom et coordonnées) pour le l'**agent de santé et sécurité** concernant précisément le projet 1 ou 2 ou les deux autres projets décrits ci-dessus.

Remarque : formulaire fourni à titre d'exemple de format. Il est de la responsabilité de l'entrepreneur de fournir l'espace nécessaire pour répondre à tous les critères.

ANNEXE A – ATTESTATION D'ASSURANCE (n'est pas requise lors du dépôt de soumission)



Travaux publics et
 Services gouvernementaux
 Canada

Public Works and
 Government Services
 Canada

ATTESTATION D'ASSURANCE

Page 1 of 2

Description et emplacement des travaux <u>Réfection des systèmes de services publics du parc national Terra-Nova</u>	N° de contrat. 5P468-21-0058
	N° de projet

Nom de l'assureur, du courtier ou de l'agent postal	Adresse (N°, rue)	Ville	Province	Code
Nom de l'assuré (Entrepreneur) Postal	Adresse (N°, rue)	Ville	Province	Code
Assuré additionnel Sa Majesté la Reine du chef du Canada, appelée "Sa Majesté" dans le contrat, représentée par le ministre de l'Environnement, agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada, appelé le Ministre dans le contrat				

Genre d'assurance	Compagnie et N° de la police	Date d'effet J / M / A	Date d'expiration J / M / A	Plafonds de garantie		
				Par sinistre	Global général annuel	Global - Risque après travaux
Responsabilité civile des entreprises Responsabilité complémentaire/excédentaire.				\$	\$	\$
Assurance des chantiers / Risques d'installation				\$		

J'atteste que les polices ci-dessus ont été émises par des assureurs dans le cadre de leurs activités d'assurance au Canada et que ces polices sont présentement en vigueur, comprennent les garanties et dispositions applicables de la page 2 de l'Attestation d'assurance, incluant le préavis d'annulation ou de réduction de garantie.

Nom de la personne autorisée à signer au nom de(s) l'assureur(s) (Cadre, agent, courtier)

Numéro de téléphone

Signature

Date J / M / A

Généralités

Les polices exigées à la page 1 de l'Attestation d'assurance doivent être en vigueur et doivent inclure les garanties énumérées sous le genre d'assurance correspondant de cette page-ci.

Les polices doivent assurer l'entrepreneur et doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de l'Environnement, agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada

La police d'assurance doit comprendre un avenant prévoyant un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.

Responsabilité civile des entreprises

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être substantiellement inférieure à la garantie fournie par la dernière publication du formulaire BAC 2100.

La police doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :

- a) Dynamitage.
- b) Battage de pieux et travaux de caisson.
- c) Reprise en sous-œuvre.
- d) Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant toute structure ou terrain, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

La police doit comporter:

- a) un « Plafond par sinistre » d'au moins **5 000 000 \$**;
- b) un « Plafond global général » d'au moins **10 000 000 \$** par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujetti à une telle limite.
- c) un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins **5 000 000 \$**.

Une assurance responsabilité complémentaire ou excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds obligatoires.

Assurance des chantiers / Risques d'installation

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être inférieure à la garantie fournie par la plus récente édition des formulaires BAC 4042 et BAC 4047.

Le contrat doit permettre la mise en service et l'occupation du projet, en totalité ou en partie, pour les fins auxquelles le projet est destiné à son achèvement.

Le contrat d'assurance peut exclure ou avoir un avenant pour l'exclusion d'une garantie pour les pertes et dommages occasionnés par l'amiante, les champignons et spores, le cyber et le terrorisme.

La police doit avoir un plafond qui n'est **pas inférieur à la somme de la valeur du contrat** plus la valeur déclarée (s'il y a lieu) dans les documents contractuels de tout le matériel et équipement fourni par le Canada sur le chantier pour être incorporé aux travaux achevés et en faire partie. Si la valeur des travaux est modifiée, la police doit être modifiée pour refléter la valeur révisée du contrat.

Le contrat d'assurance doit stipuler que toute indemnité en vertu d'icelle doit être payée à sa Majesté ou selon les directives du Canada conformément à la CG10.2, « Indemnité d'assurance » (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R/R2900D/2>).

ANNEXE B - FORMULAIRE D'ATTESTATION

Attestation et preuve de conformité aux exigences en matière de santé et sécurité au travail (SST)

Le formulaire suivant doit être rempli et signé avant le début des travaux sur les lieux gérés par Parcs Canada.

Les entrepreneurs devront remplir ce formulaire à la satisfaction de Parcs Canada pour avoir accès aux lieux de travail.

Parcs Canada considère que les textes législatifs fédéraux régissant la santé et la sécurité au travail lui imposent certaines responsabilités en tant que propriétaire de lieux de travail. Pour être en mesure d'assumer ces responsabilités, Parcs Canada met en œuvre un régime de sécurité à l'intention des entrepreneurs qui exécutent des travaux sur ses lieux de travail, afin qu'ils assument bien les rôles et les responsabilités qui leur incombent en vertu de la partie II du *Code canadien du travail* et du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*.

Autorité responsable/chef de projet de Parcs Canada	Adresse	Coordonnées
Gestionnaire de projet/autorité contractante (supprimer la mention inutile)		
Entrepreneur principal		
Sous-traitant(s) (ajouter des lignes au besoin)		

Lieu(x) des travaux

Description générale des travaux à exécuter

Réfection des systèmes de services publics du parc national Terra-Nova

Répondre par « Oui » aux énoncés qui s'appliquent à la situation.

	Une réunion a été organisée pour discuter des risques et de l'accès au lieu de travail; tous les risques connus et prévisibles ont été signalés à l'entrepreneur et à ses sous-traitants.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants respecteront tous les textes législatifs fédéraux et provinciaux/territoriaux, ainsi que les politiques et procédures de Parcs Canada qui s'appliquent à la santé et la sécurité au travail.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants fourniront tout le matériel de sécurité ainsi que tous les équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent bien tout le matériel de sécurité ainsi que tous les équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés, et qu'ils les utilisent en tout temps.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs activités ne mettent pas en danger la santé et la sécurité des employés de Parcs Canada.
	L'entrepreneur/le sous-traitant a inspecté le chantier et a effectué une évaluation des risques; il a mis en place un plan de santé et sécurité qu'il a porté à la connaissance de ses employés avant le début des travaux.
	Lorsque l'entrepreneur ou un sous-traitant entreposera, manipulera ou utilisera des substances dangereuses sur le lieu de travail, il placera des panneaux d'avertissement aux points d'accès afin d'avertir les personnes concernées de la présence de ces substances et de leur communiquer les précautions à prendre pour éviter ou limiter les risques de blessure ou d'accident mortel.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent toutes les procédures d'urgence en vigueur dans le lieu de travail.

Je soussigné, _____ (entrepreneur), atteste que j'ai lu, que je comprends et que moi-même, de même que mon entreprise, mes employés et tous mes sous-traitants, respecteront les exigences exposées dans le présent document et les conditions du contrat.

Nom _____

Signature _____

Date _____